

RAPPORT ANNUEL

2022

Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances

270, av. Douglas, Pièce 406
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 1M9



TABLE DES MATIÈRES

À NOTRE SUJET	2
MESSAGE DE LA DÉFENSEURE.....	4
NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	9
INTRODUCTION	11
MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	13
ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	
EN MATIÈRE D'ASSURANCES	15
BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	17
SONDAGE	19
1. MÉTHODE	20
2. MAGASINEZ ET COMPAREZ	21
3. RÉCLAMATIONS ASSURANCE AUTO	21
4. RÉCLAMATIONS ASSURANCE HABITATION.....	22
REQUÊTES TRAITÉES	23
1. NOMBRE DE REQUÊTES 2018 À 2022	24
2. RÉPARTITION DE DOSSIERS PAR TYPES D'ASSURANCES	24
3. NATURE DES REQUÊTES	25
4. RÉPARTITION PAR COMTÉ	25
5. ORIGINE DES REQUÊTES	26
CONSEILS UTILES	27
1. COMPRENDRE L'ASSURANCE AUTOMOBILE.....	28
2. COMMENT RÉDUIRE NOTRE PRIME D'ASSURANCE AUTOMOBILE.....	30
3. TOUT SUR L'ASSURANCE HABITATION	31
4. CONSEILS POUR RÉSOUDRE UNE PLAINTÉ	32
HISTOIRES À SUCCÈS	33
1. VOITURE ENDOMMAGÉE SUIVANT UN IMPACT AVEC UN CHEVREUIL.....	34
2. POLICE D'ASSURANCE ANNULÉE.....	35
3. ERREUR DANS SYSTÈME INFORMATIQUE	35
4. 100% À TORT DE L'ACCIDENT.....	36
TÉMOIGNAGES	37
RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU	40
ANNEXE A : RELEVÉ DES COTISATIONS	41

À NOTRE SUJET

L'équipe se fait un devoir de répondre rapidement, avec courtoisie et professionnalisme, aux demandes des consommateurs.

À NOTRE SUJET

Le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances est une entité créée par la loi dans le but d'aider les gens du Nouveau- Brunswick ayant des problèmes reliés aux assurances. Tout consommateur ayant des questions, plaintes, préoccupations avec ses assurances peut compter sur notre équipe expérimentée afin de l'aider.

Nous pouvons facilement être rejoints par téléphone avec notre numéro sans frais et par notre site Web. L'équipe se fait un devoir de répondre rapidement, avec courtoisie et professionnalisme, aux demandes des consommateurs.

SACHEZ QUE

Il ne faut pas avoir peur de poser des questions! En matière d'assurance, aucune question n'est ridicule. S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à nous poser des questions. Nous sommes là pour vous aider.

LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis l'ouverture de notre bureau en 2005, nous avons répondu à plus de 23 000 demandes des consommateurs.

MESSAGE DE LA DÉFENSEURE

L'année 2022 a certainement été marquée par l'inflation qui est à son plus haut niveau depuis les 20 dernières années.

MESSAGE DE LA DÉFENSEURE

L'année 2022 a certainement été marquée par l'inflation qui est à son plus haut niveau depuis les 20 dernières années. Cette inflation se fait sentir à la station-service, à l'épicerie et nos primes d'assurance ne font pas exception. Le coût des voitures neuves et usagées ainsi que celui des pièces de remplacement ont considérablement augmenté durant la dernière année. Les frais pour la main d'œuvre et le temps pour exécuter les réparations ont eux aussi connu de grandes augmentations et en plus, la pénurie d'approvisionnement perdure. Ces problèmes associés à la chaîne d'approvisionnement font en sorte que ça prend plus de temps pour avoir les pièces et ces dernières sont plus chères. De plus, la technologie présente sur les véhicules récents contribue à notre sécurité mais fait aussi augmenter les coûts. Ce qui n'était qu'une petite réparation il y a une dizaine d'années peut maintenant représenter des milliers de dollars. Tous ces défis rencontrés peuvent parfois immobiliser les véhicules pendant des mois et obligent les assureurs à payer des frais pour location de voitures de remplacement pour des périodes plus longues dans un marché de la location déjà dispendieux. Les assurés se retrouvent donc sans leur voiture pour de longues périodes, qu'ils soient responsables ou non

de l'accident. Alors, si vous êtes impliqués dans un accident, mieux vaut être patients! Nous retrouvons ces mêmes constats dans les cas de réclamations commerciales et résidentielles. En effet, le coût des matériaux de construction et les interruptions dans la chaîne de production font augmenter le coût total des réparations après un sinistre et rendent très long et difficile tout ce processus. La main d'œuvre est rare et encore une fois, l'attente est longue.

De plus, à l'automne, la tempête Fiona a causé de nombreux dommages à des propriétés et autos dans la province. Rien pour aider les consommateurs. Cependant, les assureurs peuvent absorber les coûts même si les dégâts causés par le passage de cet ouragan sont considérables et que cela est probablement l'un des pires désastres naturels de l'histoire des Maritimes.

Toutes ces raisons font en sorte que nos primes d'assurance habitation et automobiles risquent malheureusement d'augmenter. Il ne faut pas oublier que chaque compagnie d'assurance habitation peut établir ses primes d'assurance et qu'il n'y a que peu de règles à suivre. Par contre, l'assurance auto, étant obligatoire, est beaucoup plus réglementée et les assureurs doivent demander des approbations.

Assurer son véhicule est une obligation coûteuse. Si durant la pandémie les assureurs avaient peu augmenté leurs primes, la trêve semble terminée puisque le niveau d'achalandage sur les routes semble revenir à ce qu'il était avant la pandémie. Les rabais offerts par les assureurs sont maintenant finis alors, les primes risquent d'augmenter.

Toutefois, nous avons noté cette année des augmentations plus raisonnables des tarifs d'assurance automobile et la stabilisation entamée l'an dernier s'est poursuivie en 2022. Nombreux assureurs ont soumis des demandes de moins de 3% et 14 assureurs ont demandé à la commission des assurances du Nouveau-Brunswick pour la permission d'augmenter leurs tarifs entre 3% et 27%. De plus, l'usage du pointage de crédit par les assureurs est de plus en plus utilisé afin de déterminer les primes. La Commission des assurances le permet puisque rien ne l'interdit dans la loi.

Cependant, les compagnies doivent obtenir l'autorisation de l'assuré avant de vérifier ce pointage. De plus, les assureurs l'utilisent pour donner des rabais à ceux ayant de bon crédit et non pour augmenter ceux ayant un mauvais taux de crédit. Notre gouvernement devrait interdire cette pratique.

Au mois de mai, nous avons fait faire un sondage et certains résultats nous ont surpris; le premier étant que seulement 25 % de la population nous connaît et demande nos services. De plus, il semble que les assurés magasinent peu leurs

produits d'assurance. Seulement 39% des propriétaires d'auto et 41% des propriétaires de résidence ont fait la comparaison des produits avant d'acheter ou renouveler leur police d'assurance. Or, il est clair qu'en comparant les prix des nombreuses compagnies, on peut économiser. De plus, le sondage a démontré que 64% et 69% des détenteurs d'une police d'assurance automobile et d'habitation n'ont pas demandé ni reçu de rabais lors de leur achat ou renouvellement d'assurance. Rappelez-vous qu'il existe différents rabais disponibles tels que la combinaison des produits, rabais pour ordres professionnels, système d'alarme, anciens anciennes d'institutions post-secondaires par exemple. Surtout ne vous gênez pas pour poser des questions et rappelez-vous que nous sommes là pour vous aider avec vos questions et problèmes d'assurance. Près de 45 compagnies d'assurances offrent des produits d'assurance auto et habitation. Magasinez et comparez. Le monde des assurances est un monde complexe et les assurés ne savent pas toujours comment s'y retrouver. L'abordabilité reste une préoccupation pour les consommateurs d'assurance. Ces derniers étant de plus en plus sensibles aux prix, risquent davantage d'opter pour des polices en se basant uniquement sur le prix plutôt que pour celles qui offrent une couverture optimale pour leur situation particulière. Les consommateurs doivent s'assurer d'avoir le bon produit qui répond à leurs besoins. Nous encourageons les

consommateurs à faire preuve de prudence et de vigilance lors de l'achat de produits. Pour mieux comprendre la tarification automobile, il faut savoir que l'endroit où la personne vit, l'auto qu'elle conduit, le nombre de kilomètres qu'elle parcourt par année, c'est-à-dire quelle distance, la raison pour l'utilisation, est-ce pour le travail, ou pour les loisirs ont tous un impact sur les primes. Il devient donc important d'ajuster son assurance à ses besoins. En fait, lorsque vient le temps de choisir son assurance, on vous recommande de prendre le temps de bien choisir en fonction de ses besoins, à commencer par comparer les différentes assurances disponibles et leurs offres. Adapter sa couverture à son véhicule est aussi recommandé, notamment pour les vieux véhicules. Par exemple, une voiture vieille de 15 ans n'a plus de grande valeur monétaire alors, une assurance tout risque en cas de collision n'a que peu d'intérêt dans la mesure où le véhicule ne sera probablement pas remplaçable. Combiner son assurance avec une autre comme celle de sa maison est aussi un bon moyen d'obtenir des rabais. Augmenter sa franchise est aussi une manière de réduire le coût de la facture finale. Notre dossier de conduite influence aussi la tarification. Alors, n'oublions pas de rester concentrer et d'obéir au code de la route.

La distraction au volant continue d'être une préoccupation majeure pour les Canadiens. Pensons sécurité et délaissions nos téléphones, prenons une pause lorsque

nous sommes fatigués et arrêtons-nous pour manger. Notre sécurité et celle des autres utilisateurs de la route sera nettement améliorée.

Nous avons eu deux campagnes publicitaires cette année; l'une au printemps et la deuxième durant l'automne. Ces campagnes ont permis d'augmenter et rehausser notre visibilité auprès des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons donc été en mesure d'aider de nombreux consommateurs aux prises avec des problèmes d'assurance. Même si notre bureau est ouvert et aide les gens du Nouveau-Brunswick depuis 2005, il y a encore de nombreux assurés qui ignorent nos services.

Au mois de juin, notre défenseure adjointe et moi-même sommes allées rencontrer plusieurs employés des bureaux d'ombudsman des compagnies d'assurance. Ces visites ont été très intéressantes, productives, et même plaisantes puisqu'après 2 ans de pandémie aucune rencontre en personne n'avait eu lieu. Ces rencontres permettent de renforcer nos liens et d'expliquer aux assureurs les problèmes vécus par les assurés du Nouveau-Brunswick. Elles facilitent nos échanges et nous permettent de promouvoir les meilleures pratiques et protections pour les assurés du Nouveau-Brunswick.

Encore pour la prochaine année, nous voulons nous assurer que les consommateurs soient mieux informés au sujet de nos services et voulons accroître

notre visibilité auprès des gens du Nouveau-Brunswick. Des campagnes publicitaires sont encore prévues pour le printemps et l'automne. Nous offrons de bons services gratuits et désirons que les assurés le sachent et puissent en profiter. Les employés du bureau répondent rapidement à toutes les demandes que nous recevons. En effet, lorsque vous communiquez avec notre bureau, nous vous écoutons et allons vous aider à trouver des solutions à vos préoccupations ou vos plaintes. Nous offrons des services

gratuitement et en toute confidentialité aux assurés du Nouveau-Brunswick. N'hésitez pas à communiquer avec nous et soyez assurés que nous continuons de travailler et de demander pour les meilleures protections pour les consommateurs. Merci à mon équipe qui, jour après jour, avec professionnalisme et dévouement répond aux questions des assurés du Nouveau-Brunswick.

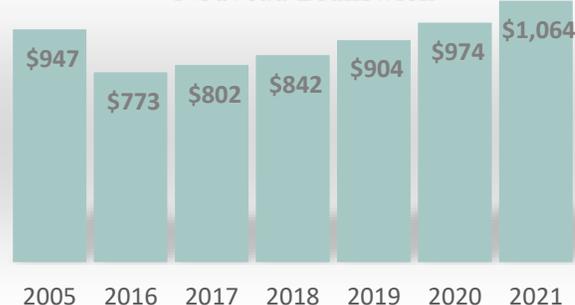
SAVIEZ VOUS QUE

Plus de 80% des conducteurs canadiens admettent avoir fait un appel, envoyer un texto ou encore manger lors la conduite de leur véhicule. Même si la distraction au volant est souvent associée à l'utilisation du cellulaire, de la tablette ou d'autre écran, qui sont tous des infractions, chercher un objet, manger ou boire une boisson non alcoolisée détournent tous l'attention d'un conducteur.

Thompson World Insurance News, 11 avril, 2022.

SACHEZ QUE

Prime moyenne d'assurance auto
Nouveau Brunswick



NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS DU NOUVEAU- BRUNSWICK

COURTOISIE!

RAPIDITÉ!

CONNAISSANCE!

CONFIDENTIALITÉ!

NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

- Courtoisie :** La courtoisie, le professionnalisme et le respect sont présents à chacune de nos interactions.
- Rapidité :** Nous nous efforçons de répondre aux appels dans la même journée ou le lendemain.
- Connaissance :** Les employés cumulent plus de 90 ans d'expérience dans le domaine des assurances. De plus, le travail d'équipe et la formation continue font partie de notre fonctionnement.
- Confidentialité :** Toutes les demandes sont traitées de façon confidentielle.

Chaque dossier est traité de manière juste et équitable. Nous avons établi de bonnes relations avec les autres parties prenantes et nous sommes fiers de pouvoir compter sur leur collaboration.

INTRODUCTION

**Le défenseur du consommateur en
matière d'assurances est en poste
depuis le 1^{er} janvier 2005.**

INTRODUCTION

Le bureau du défenseur du consommateur est le seul bureau de ce genre au Canada. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur l'appui de professionnels afin de répondre aux plaintes ou aux questions relativement à leurs assurances. Que ce soit l'assurance auto, habitation, vie, invalidité, notre équipe offre un service bilingue, confidentiel et gratuit. De plus, nous offrons de l'information générale à propos des assurances. Ces services sont financés, au prorata, par les compagnies d'assurances faisant affaire au Nouveau-Brunswick.

Le défenseur du consommateur en matière d'assurances est en poste depuis le 1^{er} janvier 2005. Nous avons maintenant le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'année civile 2022.

Le rapport annuel est soumis conformément au paragraphe 10(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, qui se lit comme suit :

10(1) le défenseur doit faire rapport annuellement à l'Assemblée législative sur ce qui suit :

- a) Les activités du bureau du défenseur pour l'année précédente;*
- b) Le montant total mis à la charge des assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, en application de l'article 11, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.*

Ce dix-huitième rapport annuel porte principalement sur les exigences liées au paragraphe 10(1) susmentionné de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.

MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le paragraphe 7(2) prévoit que le défenseur « peut comparaître devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick [...] dans le but de représenter les intérêts des consommateurs [...] ».

MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le défenseur est un fonctionnaire de l'Assemblée législative.

Conformément au paragraphe 7(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, les fonctions du défenseur sont les suivantes :

7(1) le défenseur doit :

- a) *passer en revue les lignes directrices et les pratiques de souscriptions des assureurs, des courtiers et des agents et faire rapport de toute pratique interdite de souscription au surintendant;*
- b) *procéder à des enquêtes sur les assureurs, courtiers et agents concernant ce qui suit :*
 - (i) *les primes facturées pour les contrats d'assurance*
 - (ii) *la disponibilité des contrats d'assurance;*
- c) *répondre aux demandes de renseignements concernant les assurances;*
- d) *élaborer et diriger des programmes d'éducation concernant les assurances afin d'informer les consommateurs;*
- e) *accomplir toute autre tâche ou enquête concernant les assurances ou l'industrie des assurances qui lui est prescrite par l'Assemblée législative.*

Le paragraphe 7(2) prévoit que le défenseur « peut comparaître devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick [...] dans le but de représenter les intérêts des consommateurs [...] ».

ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

La Défenseure a donné de
nombreuses entrevues durant
l'année.

ACTIVITÉS DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Peu à peu, les activités en personne ont repris cette année au grand plaisir de tous. En effet, bien que certaines activités aient été tenues par visioconférence, nos rencontres en personne ont repris.

Comme expliqué dans le message de la défenseure, en début juin, la défenseure ainsi que son adjointe sont allées visiter plusieurs bureaux d'ombudsman. Ces rencontres en personne tissent des liens et améliorent la coopération entre nos bureaux. Nous faisons affaire avec ces bureaux quotidiennement. Alors, ces rencontres sont importantes.

Des sessions de formation pour la défenseure ont eu lieu en personne également à l'automne. Encore une fois, ces rencontres formatives permettent également des rencontres avec les autres parties prenantes de partout au Canada.

Comme chaque année, la défenseure a donné des entrevues à de nombreux médias afin d'aider les consommateurs à voir plus clair dans le monde de l'assurance. Ces entrevues permettent l'échange d'information et informent les gens du Nouveau-Brunswick sur les problèmes et enjeux se passant chez nous. De plus, elle a donné 5 présentations à différents groupes.

Cette année encore, toutes les audiences auprès de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick se sont déroulées de façon papier.

De plus, après 18 ans d'existence, à notre demande, Narrative Research a mené un sondage afin de mieux connaître les enjeux vécus par les assurés du Nouveau-Brunswick. Ce sondage a été révélateur. En effet, nous avons noté que seulement 25% de la population connaît notre existence. Nous allons donc entreprendre des démarches afin d'augmenter notre visibilité auprès des gens du Nouveau-Brunswick.

BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le bureau compte quatre employés permanents et une employée à temps partiel.

BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances a officiellement commencé ses activités le 7 mars 2005. Le bureau compte quatre employés permanents et une employée à temps partiel.

Outre la défenseure, les employés sont :

Pauline Lafortune, adjointe administrative

Sandra Godin, défenseure-adjointe

Jocelyn Boudreau, défenseur-adjoint

Anne-Marie Ramsay, défenseure-adjointe temps partiel

IL EST IMPORTANT DE

Ranger vos polices d'assurance-vie avec vos documents financiers importants. C'est aussi une bonne idée d'avoir une copie de la première page de la police, ainsi que le nom et les coordonnées de votre agent dans votre coffret de sécurité si vous en possédez un. De plus, donnez en une copie à vos bénéficiaires et dites-leur où vous avez rangé vos polices.

SONDAGE

**400 répondants âgés de 18 ans
et plus et résidant à travers le
Nouveau-Brunswick ont
répondu au sondage**

SONDAGE

Un sondage a été tenu cette année. 400 répondants à travers la province, de différents âge, genre, langue ont bien voulu répondre aux questions. Voici les principales données recueillies.

1. MÉTHODE



- 400 répondants âgés de 18 ans et plus et résidant à travers le Nouveau Brunswick



- Données ont été recueillies entre le 16 mai et le 1^{er} juin 2022

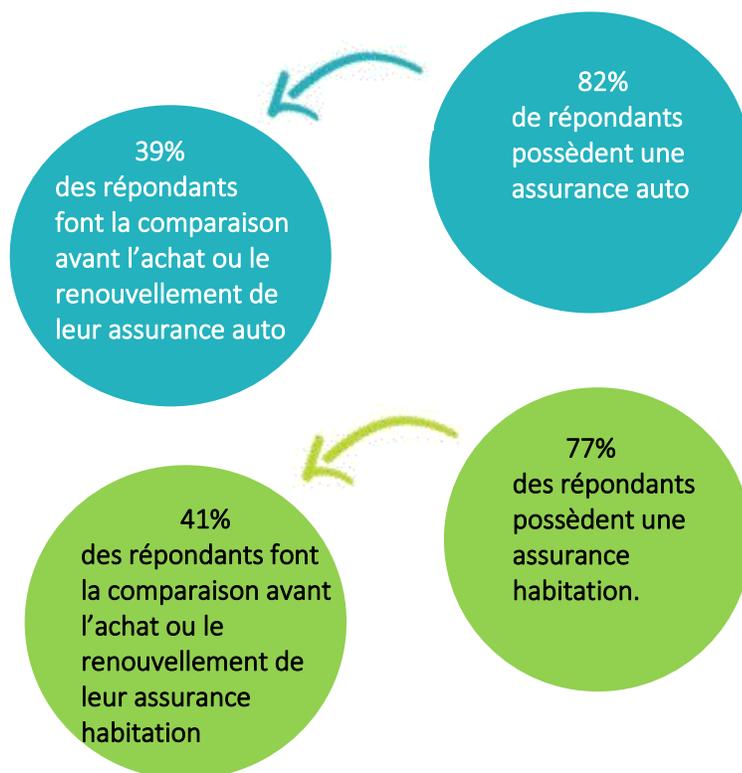


- La marge d'erreur est de 1/- 4.9%, 19 fois sur 20



- Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que le total ne soit pas 100 %

2. MAGASINEZ ET COMPAREZ



3. RÉCLAMATIONS ASSURANCE AUTO



Raisons principales pour dépôt le plus récent d'une réclamation d'assurance auto	
Accident	80%
Dommmages dûs à une cause naturelle/intempérie	12%
Vandalisme	4%
Vol	1%
Autres	1%
Ne sait pas/pas de réponse	5%

Quand avez-vous fait votre réclamation d'assurance auto	
La dernière année	17%
Plus d'un an mais moins de 2 ans	6%
Plus de 2 ans mais moins de 5 ans	24%
Plus de 5 ans mais moins de 10 ans	28%
10 ans ou plus	23%
Ne sait pas/pas de réponse	2%

4. RÉCLAMATIONS ASSURANCE HABITATION



Raison principales pour dépôt d'une réclamation habitation	
Dommmages dûs à une cause naturelle /intempérie	68%
Accident	23%
Vol	4%
Vandalisme	1%
Autres	1%
Ne sait pas/pas de réponse	2%

Quand avez-vous fait votre réclamation	
La dernière année	12%
Plus d'un an mais moins de 2 ans	6%
Plus d'un an mais moins de 5 ans	18%
Plus de 5 ans moins de 10 ans	25%
10 ans ou plus	39%

REQUÊTES TRAITÉES

Nous avons traité 1202 requêtes
au cours de l'année 2022.

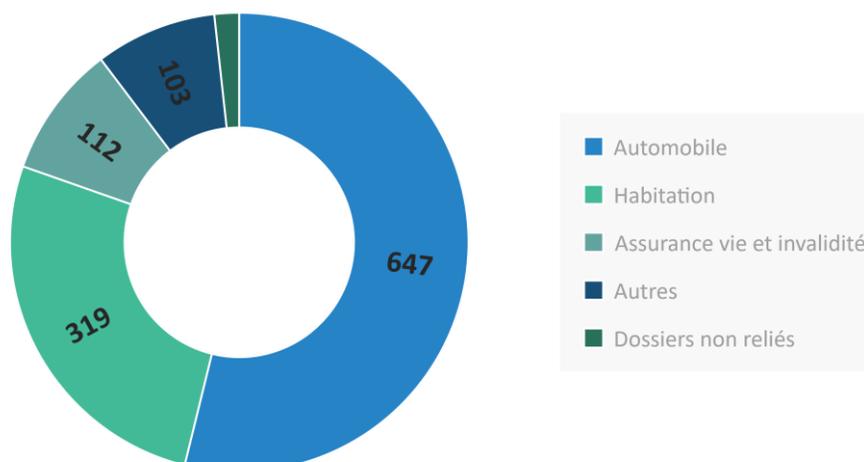
REQUÊTES TRAITÉES

1. NOMBRE DE REQUÊTES 2018 À 2022

1202
Dossiers
en 2022



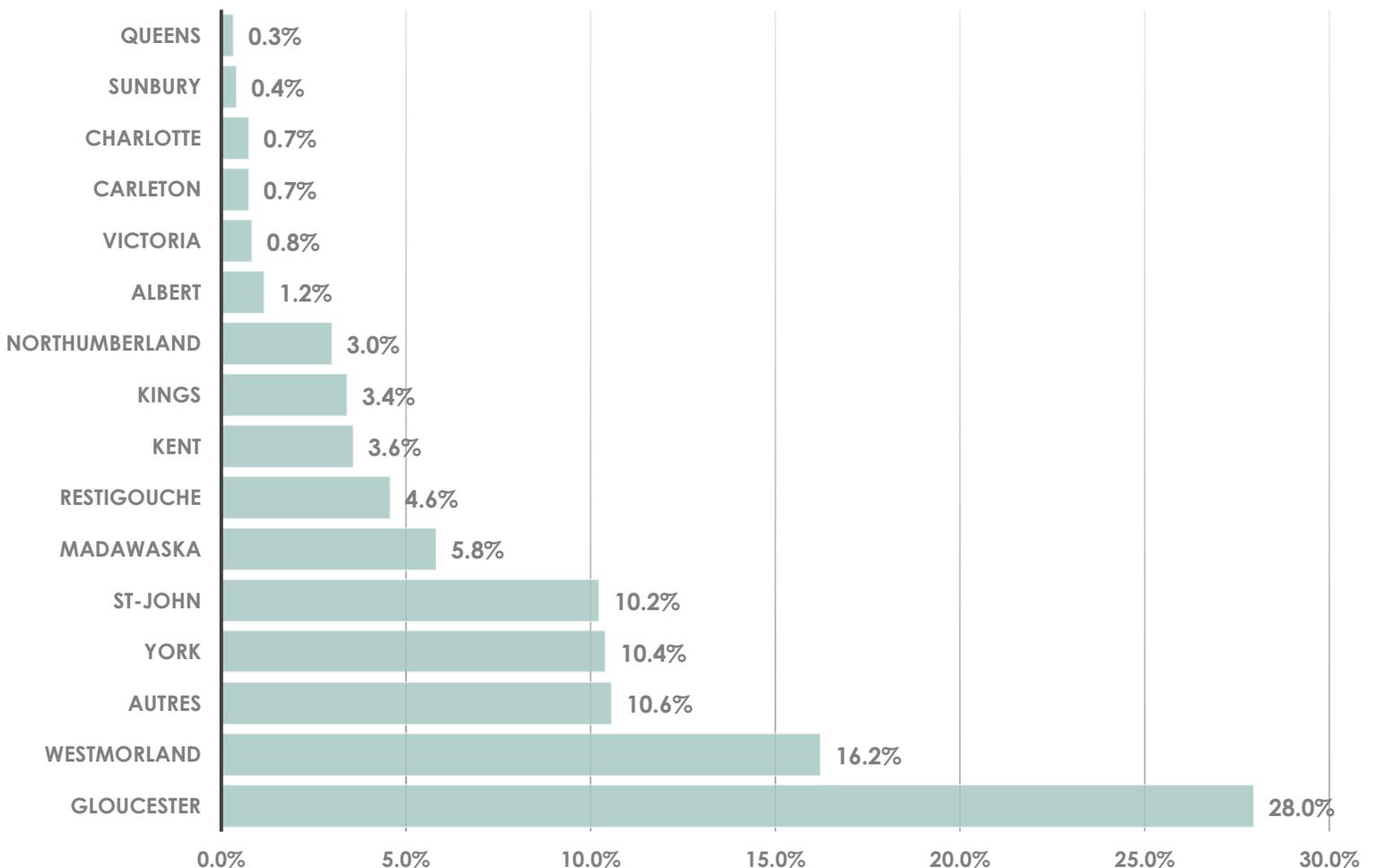
2. RÉPARTITION DE DOSSIERS TYPES D'ASSURANCES



3. NATURE DES REQUÊTES



4. RÉPARTITION PAR COMTÉ



5. ORIGINE DES REQUÊTES



93.1%
Public



2%
Courtiers



2.1%
Gouvernement



0.7%
Avocats



0.6%
Assureurs



1%
Experts en sinistre



0.6%
Autres

CONSEILS UTILES

Magasinez!

Augmentez votre franchise!

Conduisez prudemment!

1. Comprendre l'assurance automobile

L'assurance automobile est obligatoire sur tout le territoire canadien. Si vous conduisez votre voiture, vous devez avoir une assurance automobile. À défaut, vous commettez une grave infraction et passible de sévères pénalités comprenant une amende élevée et la suspension de votre permis de conduire. En plus, vous risquez de perdre vos économies et vos biens en cas d'accident dont vous êtes tenu responsable.

L'assurance automobile couvre le conducteur, les passagers et les piétons impliqués lors d'un accident. De plus, une assurance supplémentaire (exemple assurance collision) peut possiblement couvrir aussi les dommages causés au véhicule responsable de l'accident.

Si vous prêtez votre voiture à quelqu'un, vous devez vous assurer que cette personne est autorisée à conduire et qu'elle l'utilise occasionnellement seulement. Si vous la prêtez souvent, vous devez alors inscrire le nom de cette personne comme conducteur occasionnel.

Lorsque vous choisissez une compagnie, informez-vous des rabais disponibles. Par exemple, l'automobile est-il muni d'un système antivol, le nombre de kilomètres parcouru annuellement, une combinaison d'assurance, etc. Différents facteurs interviennent lors du calcul de la prime. Entre autres, l'endroit où vous habitez, la voiture que vous conduisez, l'utilisation que vous faites de votre voiture, votre dossier de conduite. Il est important de souligner qu'il n'y a pas nécessairement une manière unique de calculer les primes. Renseignez-vous auprès de votre courtier ou agent. N'oubliez surtout pas de magasiner et de comparer.

L'assurance automobile comporte diverses garanties, dont certaines **obligatoires**. Il y a tout d'abord une **assurance responsabilité civile** d'au moins 200 000\$ servant à indemniser les dommages corporels et matériels causés à autrui dont vous pourriez être tenus responsables.

Nous retrouvons ensuite **l'indemnisation directe en cas de dommages matériels (DCPD)** qui est aussi obligatoire. Votre assureur sera responsable de couvrir les dommages à votre véhicule et son contenu si cette garantie s'applique. Le paiement sera réparti selon le degré de faute. Par exemple, si le degré de responsabilité pour l'accident est de 50/50, votre assureur payera 50 % de vos dommages matériels.

Les **indemnités d'accident**, communément appelé le chapitre B, sont aussi obligatoires et sont responsables de payer les coûts des traitements médicaux nécessaires, réhabilitations et frais funéraires. Elle assure également contre les pertes de revenu et un paiement d'une somme forfaitaire à vos survivants dépendants.

Il y a finalement sous le chapitre D, **couverture d'automobiles non assurées**, une assurance obligatoire qui vous protège en cas de blessures ou décès suivant un accident avec une automobile non assurée ou non identifiée.

Il y a aussi des **couvertures optionnelles** couvrant les dommages causés au véhicule lorsque vous êtes responsable de l'accident comme par exemple l'assurance tous risques ou encore assurance collision.

N'oubliez pas que notre bureau est là pour vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

SACHEZ QUE

Vous recherchez chez un agent d'assurance une personne qui a des connaissances, qui comprend vos besoins en assurance et vos moyens, qui sait vous expliquer les différentes options en langage familier et une personne en qui vous continuerez d'avoir confiance.

2. Comment réduire notre prime d'assurance automobile

Magasinez! C'est le meilleur moyen pour économiser. Comparez plusieurs devis que vous aurez obtenus et vérifiez si vous êtes éligible à des rabais ou promotions. Pensez à regrouper vos produits d'assurance avec le même assureur, car ce dernier offre souvent des rabais aux clients qui assurent maison et auto avec lui.

Pensez à augmenter votre franchise, car plus elle est élevée, plus basse sera votre prime. Parfois, cela peut être judicieux.

Si possible, tentez de réduire le nombre de kilomètres parcourus annuellement. Marchez au travail ou encore empruntez le transport en commun s'il est disponible.

Vous pouvez aussi installer un dispositif de dissuasion de vol approuvé dans votre véhicule et dites-le à votre assureur.

Achetez une voiture moins prisée par les voleurs. Par exemple, les berlines quatre portes sont généralement moins populaires pour ceux-ci. Ils préfèrent les camions quatre roues motrices.

Si votre véhicule prend de l'âge, pensez à renoncer à la protection collision. Parfois, le coût des réparations sera plus élevé que la valeur du véhicule.

Finalement, conduisez prudemment et maintenez un bon dossier de conduite. Attention aux accidents et aux billets de vitesse.

3. Tout sur l'assurance habitation

Une maison est souvent l'investissement financier le plus important qu'une personne fera dans sa vie. Sans assurance, ce bien important est à la merci du feu, vol et autres catastrophes.

Une assurance habitation vous aidera, entre autres, à payer pour la reconstruction de votre maison et le remplacement de vos biens personnels après un feu et aussi payera les frais de subsistance pendant que votre maison est inhabitable suivant une perte assurée.

Rappelez-vous que cette assurance n'est pas obligatoire par la loi, mais les créanciers et les banques vous l'exigeront lors d'un prêt.

L'assurance habitation couvre la maison, les biens ainsi que la responsabilité personnelle du détenteur de la police d'assurance, de son conjoint ou de ses enfants à charge. Par contre, si l'assuré partage sa maison avec un ami ou un membre de sa famille, ou encore s'il loue une partie de son habitation, il devra aviser votre assureur afin d'éviter de mauvaises surprises.

La partie responsabilité civile personnelle de la police d'assurance habitation couvre l'assuré s'il est tenu responsable des dommages corporels ou matériels que ce dernier aurait causés involontairement à autrui. Par exemple, si un visiteur se blesse sur un trottoir couvert de neige de la propriété de l'assuré, ce dernier pourrait être tenu légalement responsable des dommages-intérêts découlant de la blessure. Cependant, cette assurance ne s'applique pas aux blessures de l'assuré et aux membres de son ménage. Vos biens personnels sont couverts sous votre police d'assurance habitation. Il est important de faire un inventaire de vos biens et le mettre à jour régulièrement. Vous pouvez le faire manuellement ou encore prenez votre téléphone intelligent et filmez ou photographiez vos biens. Cet exercice peut s'avérer très utile pour dresser votre liste et vous simplifiera la vie si jamais vous avez à faire une réclamation.

L'assurance couvre aussi votre maison ainsi que ses dépendances tels les remises ou garages par exemple situés sur votre terrain. Notez l'année de construction, le nombre de pieds carrés, style, finition intérieure, types de matériaux, toiture, etc. Ces renseignements sont nécessaires pour calculer la valeur de reconstruction en cas de sinistre.

Il est important de poser des questions à votre agent ou courtier. Assurez-vous d'avoir la bonne protection qui répond à vos besoins. Rappelez-vous que tout n'est pas couvert; il y a des exceptions et des limites. Connaissez donc votre police d'assurance.

4. Conseils pour résoudre une plainte

Si vous croyez avoir rencontré un problème, demandez des explications dès que possible.

Bien souvent, les problèmes découlent d'un malentendu ou d'un manque de communication entre des personnes. Bon nombre de ces problèmes peuvent être réglés facilement si l'on s'y penche dès le début. Par contre, si la réponse obtenue ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez déposer une plainte formelle.

Renseignez-vous.

Renseignez-vous sur vos droits quant au dépôt d'une plainte. N'oubliez pas que certaines compagnies sont tenues de mettre en place un processus de résolution des plaintes qui prévoit la communication d'information concernant la marche à suivre pour porter plainte, la durée du processus, et les étapes suivantes si la plainte demeure sans suite.

Tenez un registre des conversations.

Si vous téléphonez à une compagnie ou assistez à une réunion, consignez la date, le nom de la personne à laquelle vous avez parlé et les principales questions soulevées par les deux parties. S'il est prévu de prendre des mesures à l'issue de la conversation, envoyez une lettre de confirmation à la compagnie. Soyez précis quant aux mesures et aux échéanciers convenus.

Exposez clairement le problème, ainsi que vos attentes à l'égard de sa résolution.

Dans bien des cas, une plainte formelle doit être par écrit. Vous devez exposer le problème, expliquer pourquoi vous estimez qu'il s'agit d'un problème, et indiquer la solution recherchée. Décrivez les faits selon un ordre logique et fournissez des renseignements pertinents et des copies de tout document justificatif. Évitez les détails superflus et les répétitions. Évitez aussi d'ajouter de nouveaux éléments au fur et à mesure que progresse l'examen de la plainte. Cela ne fait souvent qu'embrouiller les choses et entraîner des retards inutiles.

Tenez un dossier relatif à votre plainte.

Conservez des copies de toutes les communications et de tous les documents officiels que vous envoyez à la compagnie. Envoyez toujours des copies des documents officiels et conservez les originaux dans votre dossier.

Ces conseils sont publiés par le CCIR

<https://www.ccir-ccra.org/ConsumerComplaints>

HISTOIRES À SUCCÈS

Avertissement : En vue de protéger la vie privée des parties en question, les noms, les lieux et les faits ont été modifiés. Ces histoires ne sont fournies qu'à titre d'exemple. Chaque plainte que le Bureau du défenseur du consommateur examine contient différents faits et les contrats peuvent varier. Par conséquent, l'application des principes énoncés ici pourrait conduire à des résultats différents dans des cas différents

HISTOIRES À SUCCÈS

1. Voiture endommagée suivant un impact avec un chevreuil



Un consommateur nous a téléphoné pour solliciter notre aide. Sa voiture a été endommagée suivant un impact avec un chevreuil. Étant donné qu'il avait l'option de location de voiture sur sa police automobile, il a eu une auto pendant que la sienne était au garage. Les réparations ont pris plus de temps que ce qui avait été prévu au départ. Étant conscient

que le montant pour la location avait une limite maximale, cet assuré a d'abord téléphoné à son expert en sinistre pour lui poser la question. Ce dernier lui a répondu d'appeler la compagnie de location afin d'avoir une réponse juste. Cet assuré a immédiatement appelé pour se faire dire de ne pas s'inquiéter puisqu'elle n'avait toujours pas reçu d'avis de l'assureur. Bien heureux, ce consommateur a continué d'utiliser cette voiture louée. Quelques jours plus tard, son auto n'étant toujours pas prête, il rappelle l'expert en sinistre pour une autre vérification de la limite pour la location. Encore une fois, il se fait dire de ne pas s'inquiéter. Or, lorsqu'il a enfin récupéré sa voiture, et retourné la voiture de location, il s'est retrouvé avec une facture surprise de plus de mille dollars en frais de location. Ayant tenté de régler cette affaire mais en vain, il a donc communiqué avec nous afin que nous l'aidions. Nous sommes donc mis à la tâche et avons échangé divers courriels et appels avec la compagnie d'assurance. Cette dernière a finalement reconnu son erreur en ne faisant pas de vérification et n'ayant pas avisé son assuré de la limite. L'expert en sinistre avait omis d'aviser l'assuré de la limite alors qu'il avait le devoir de le faire. Suivant nos recommandations, cette compagnie d'assurance a donc décidé de payer au complet la facture de la compagnie de location. Cet assuré était très content de ne pas avoir à payer un sou de cette facture.

2. Police d'assurance annulée



Un assuré appelle à nos bureaux et demande notre aide. Sa police d'assurance avait été annulée puisqu'il y avait eu un non-paiement de la prime. En vertu de la Loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick, un assureur a le droit d'annuler une police dans certaines circonstances bien définies. Ici, l'assuré ne comprenait pas puisqu'il s'était assuré d'avoir l'argent dans son compte de banque afin que l'assureur puisse prendre le paiement mensuel de sa prime. Il avait tenté d'expliquer cela à son assureur mais sans succès. Après nous avoir tout expliqué, nous avons contacté l'assureur afin d'avoir plus de détails et tenter de régler cette affaire. Selon l'assureur, lorsqu'il avait tenté de retirer le paiement, la banque lui a dit que l'assuré avait mis un arrêt de paiement. Voilà deux histoires très contradictoires! Après avoir argumenté avec l'assureur, ce dernier a accepté comme preuve une lettre écrite par la banque de cet assuré qui reconnaissait qu'elle avait fait une erreur. Avec cette lettre, l'assureur était prêt à enlever le non-paiement d'assurance dans le dossier de l'assuré et en plus, de l'assurer à nouveau. Cet assuré a donc immédiatement demandé à sa banque de fournir une telle lettre et que nous avons remise à l'assureur. Après révision, cet assureur est donc revenu sur sa décision, corriger le dossier d'assurance et émis une nouvelle police. Cet assuré était très heureux du dénouement car avoir un non-paiement sur notre dossier d'assurance occasionne de gros problèmes à un assuré en plus de voir ses primes d'assurance augmenter drastiquement.

3. Erreur dans système informatique



Nous avons été mis au courant qu'une compagnie d'assurance émettait des factures supplémentaires à ses assurés après qu'elle s'était rendue compte que son système informatique avait connu des ratés dans le calcul des primes. Des factures étaient envoyées à leur assurés leur demandant de payer un montant additionnel. Nous avons donc immédiatement alerté cet assureur. Nous lui avons expliqué qu'il n'était pas permis de modifier unilatéralement le contrat après la date de renouvellement. Il était donc trop tard pour faire des changements. L'assureur nous a donné raison, suivi notre recommandation et a cessé l'envoi des factures supplémentaires.



4. 100% à tort de l'accident

Un assuré mécontent nous appelle puisque sa compagnie d'assurance l'a mis 100% à tort d'un accident. Cet assuré conduisait prudemment son véhicule sur la route, lorsque tout-à-coup, un tracteur soufflant de la neige à reculer d'une entrée privée et a complètement bloqué sa voie; impossible pour cet assuré d'éviter l'accident. Afin d'établir la responsabilité lors d'une collision, il existe un règlement-Détermination de la responsabilité qui décrit plusieurs situations et si la situation présente est bien décrite dans ledit règlement, l'assureur doit l'appliquer. Or après avoir regardé ce Règlement, nous avons expliqué à l'assureur qu'il y avait commis une erreur et appliqué le mauvais article. Il devait plutôt en utiliser un autre dans le cas présent et ainsi, cet assuré n'était pas en faute du tout car il avait le droit de passage. Après plusieurs discussions, l'assureur a révisé sa position et a admis qu'une erreur avait été commise. Cet assuré a finalement été mis non responsable de l'accident. Bon dénouement pour cet assuré.

TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGES

Le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances est là pour vous aider avec vos problèmes d'assurance.

Que vous ayez des problèmes avec votre assurance auto, maison ou encore votre assurance invalidité, les employés du Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances sont là pour vous guider et vous aider à résoudre vos problèmes. Ensemble, nous avons plus de 90 ans d'expérience dans le domaine des assurances.

Nous recevons près de 1 200 demandes par année et savoir que nous avons réussi à aider un assuré avec son problème est très motivant. Bien que l'on ne fasse pas ces démarches dans le but de recevoir des remerciements et des fleurs, lorsque les assurés prennent la peine de nous remercier, nous leur en sommes reconnaissants.

Nous croyons que nous pouvons faire une différence. Nous prenons le temps d'expliquer aux assurés du Nouveau-Brunswick le processus de réclamation ou encore les différentes options ou tout simplement, le fonctionnement de l'assurance. Lorsque les assurés nous appellent ou encore nous envoient un courriel, nous leur répondons rapidement. Ils sont contents de voir que nous ne les laisserons pas sans réponse et nous les guiderons tout au long du processus. Plusieurs assurés nous disent que sans notre intervention auprès de leur assureur, ils seraient encore là à attendre sans savoir quoi faire.

Alors nous nous permettons de partager quelques témoignages reçus:

Merci, Merci pour tout ton beau travail sur ce cas, nous apprécions énormément tout ce que tu as fait pour nous.

Je veux vous remercier pour vos courriels envoyés à ma compagnie d'assurance. Depuis, la compagnie m'a avisé que mon auto était une perte totale et que j'ai pu avoir une auto de location jusqu'au 4 juillet. Cela m'a donné suffisamment de temps. Merci encore.

Je veux sincèrement vous remercier de vos actions qui, sans aucun doute de ma part a permis de faire progresser ma réclamation.

J'ai énormément de reconnaissance envers l'aide que vous m'avez procurée. Vous êtes une personne très efficace et intentionnée. Je vous remercie énormément du fond du cœur.

Un GROS GROS MERCI à toi de m'avoir guidé tout au long du processus ces dernières semaines! Avec ton assurance dans ce dossier, j'ai pu trouver l'énergie et le courage de continuer malgré les obstacles. J'en suis très reconnaissante!

De toute façon, je veux vous remercier pour votre sincère attention et votre service à la clientèle impeccable! Vous m'avez fait sentir que si je n'étais pas seul et votre aide m'a été très utile.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU

Le défenseur doit chaque année, aussitôt que possible après la fin de chaque année financière, en se référant aux Comptes publics et en effectuant toutes enquêtes ou recherches complémentaires jugées nécessaires, déterminer et attester le montant total des dépenses engagées par la province du fait ou à l'occasion de l'application de la présente loi pendant l'année financière précédente et le montant des dépenses ainsi déterminé et attesté par le défenseur est définitif pour toutes les fins du présent article.

ANNEXE A: RELEVÉ DES COTISATIONS

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Affiliated FM Insurance Company	\$ 572.18	\$ 572.18
Acadie Vie	\$ 2,050.30	\$ 2,050.30
ACTRA Fraternal Benefit Society	\$ 4.29	\$ 4.29
Aetna Life Insurance Company	\$ 5.41	\$ 5.41
Factory Mutual Insurance Company	\$ 4,996.23	\$ 4,996.23
Allstate Insurance Company of Canada	\$ 16,850.93	\$ 16,850.93
American Bankers Insurance Company of Florida	\$ 3,254.75	\$ 3,254.75
American Bankers Life Assurance Company of Florida	\$ 904.74	\$ 904.74
Euler Hermes North America Insurance Company	\$ 56.50	\$ 56.50
The American Road Insurance Company	\$ 18.56	\$ 18.56
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie	\$ 3,834.05	\$ 3,834.05
Blue Cross Life Insurance Company of Canada	\$ 5,857.48	\$ 5,857.48
Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	\$ 304.37	\$ 304.37
The Canada Life Assurance Company	\$ 25,107.47	\$ 25,107.47
Chicago Title Insurance Company	\$ 219.62	\$ 219.62
CorePointe Insurance Company	\$ 0.28	\$ 0.28
Chubb Insurance Company of Canada	\$ 5,208.10	\$ 5,208.10
Canadian Premier Life Insurance Company	\$ 476.12	\$ 476.12
Combined Insurance Company of America	\$ 1,821.74	\$ 1,821.74
AIG Insurance Company of Canada	\$ 6,286.28	\$ 6,286.28
Continental Casualty Company	\$ 817.84	\$ 817.84
Co-operators General Insurance Company	\$ 23,440.47	\$ 23,440.47
CUMIS General Insurance Company	\$ 1,810.72	\$ 1,810.72
Ecclesiastical Insurance Office Public Limited Company	\$ 1,907.93	\$ 1,907.93
Definity Insurance Company	\$ 29,621.23	\$ 29,621.23
Elite Insurance Company	\$ 3,463.30	\$ 3,463.30
The Empire Life Insurance Company	\$ 675.77	\$ 675.77
Sonnet Insurance Company	\$ 5,119.20	\$ 5,119.20
Canadian Premier General Insurance Company	\$ 31.02	\$ 31.02
First North American Insurance Company	\$ 22.16	\$ 22.16
Aviva Insurance Company of Canada	\$ 25,021.60	\$ 25,021.60
Gore Mutual Insurance Company	\$ 100.81	\$ 100.81
Wynward Insurance Group	\$ 1,698.28	\$ 1,698.28

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
The Grand Orange Lodge of British America Benefit Fund	\$ 7.56	\$ 7.56
Great American Insurance Company	\$ 780.18	\$ 780.18
Intact Insurance Company	\$ 31,728.57	\$ 31,728.57
Hartford Fire Insurance Company	\$ 25.20	\$ 25.20
The Independent Order of Foresters	\$ 10.21	\$ 10.21
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	\$ 4,946.62	\$ 4,946.62
Echelon General Insurance Company	\$ 3,959.32	\$ 3,959.32
Knights of Columbus	\$ 796.69	\$ 796.69
Liberty Mutual Insurance Company	\$ 9,033.93	\$ 9,033.93
Lloyd's Underwriters	\$ 20,372.94	\$ 20,372.94
The Manufacturers Life Insurance Company	\$ 17,977.08	\$ 17,977.08
Motors Insurance Corporation	\$ 6.65	\$ 6.65
New York Life Insurance Company	\$ 60.46	\$ 60.46
XL Reinsurance America Inc.	\$ 129.06	\$ 129.06
Allianz Life Insurance Company of North America	\$ -	
The Personal Insurance Company	\$ 10,378.81	\$ 10,378.81
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	\$ 3,943.26	\$ 3,943.26
TD Home and Auto Insurance Company	\$ 155.09	\$ 155.09
SSQ, Société d'Assurance-Vie inc.	\$ 1,167.82	\$ 1,167.82
Reliable Life Insurance Company	\$ 1.43	\$ 1.43
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	\$ 11,976.28	\$ 11,976.28
Security National Insurance Company	\$ 22,353.98	\$ 22,353.98
Sentry Insurance a Mutual Company	\$ 4.71	\$ 4.71
SouthEastern Mutual Insurance Company	\$ 5,719.63	\$ 5,719.63
The Sovereign General Insurance Company	\$ 5,312.79	\$ 5,312.79
Stanley Mutual Insurance Company	\$ 2,141.95	\$ 2,141.95
St. Paul Fire and Marine Insurance Company	\$ 528.70	\$ 528.70
Sun Life Assurance Company of Canada	\$ 14,698.09	\$ 14,698.09
Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd.	\$ 150.39	\$ 150.39
Traders General Insurance Company	\$ 3,338.67	\$ 3,338.67
Trafalgar Insurance Company of Canada	\$ 563.05	\$ 563.05
Unifund Assurance Company	\$ 12,144.94	\$ 12,144.94
United American Insurance Company	\$ 0.41	\$ 0.41
Wawanesa Mutual Insurance Company	\$ 33,496.36	\$ 33,496.36
The Wawanesa Life Insurance Company	\$ 526.77	\$ 526.77
Western Surety Company	\$ 215.19	\$ 215.19
Sompo Japan Insurance Inc.	\$ 3.05	\$ 3.05
Zurich Insurance Company Ltd	\$ 4,145.16	\$ 4,145.16
The Dominion of Canada General Insurance Company	\$ 9,155.51	\$ 9,155.51

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Primum Insurance Company	\$ 9,135.29	\$ 9,135.29
Humania Assurance Inc	\$ 170.65	\$ 170.65
Westport Insurance Corporation	\$ 1,147.69	\$ 1,147.69
CIGNA Life Insurance Company of Canada	\$ 10.83	\$ 10.83
Canadian Universities Reciprocal Insurance Exchange	\$ 308.25	\$ 308.25
American Income Life Insurance Company	\$ 944.57	\$ 944.57
RBC Insurance Company of Canada	\$ 276.95	\$ 276.95
Co-operators Life Insurance Company	\$ 2,713.10	\$ 2,713.10
Canadian Lawyers Insurance Association (CLIA)	\$ 129.61	\$ 129.61
Stewart Title Guaranty Company	\$ 381.64	\$ 381.64
The Equitable Life Insurance Company of Canada	\$ 1,020.55	\$ 1,020.55
Travelers Insurance Company of Canada	\$ 768.54	\$ 768.54
Novex Insurance Company	\$ 83.92	\$ 83.92
Pembridge Insurance Company	\$ 8,641.49	\$ 8,641.49
First American Title Insurance Company	\$ 0.28	\$ 0.28
Mitsui Sumitomo Insurance Company Limited	\$ 42.10	\$ 42.10
Primerica Life Insurance Company of Canada	\$ 177.09	\$ 177.09
Federated Insurance Company of Canada	\$ 910.90	\$ 910.90
United General Insurance Corporation	\$ 2,976.41	\$ 2,976.41
Green Shield Canada	\$ 1,186.74	\$ 1,186.74
CIBC Life Insurance Company Limited / Compagnie d'assurance-vie CIBC	\$ 79.66	\$ 79.66
La Capitale Financial Security Company	\$ 102.33	\$ 102.33
Protective Insurance Company	\$ 30.46	\$ 30.46
BMO Life Assurance Company	\$ 850.41	\$ 850.41
Old Republic Insurance Company of Canada	\$ 759.13	\$ 759.13
Northbridge General Insurance Corporation	\$ 15,647.84	\$ 15,647.84
Sagen Mortgage Insurance Company Canada	\$ 5,445.73	\$ 5,445.73
First Canadian Insurance Corporation	\$ 597.24	\$ 597.24
TD Life Insurance Company	\$ 91.61	\$ 91.61
CAA Insurance Company (Ontario)	\$ 3,898.67	\$ 3,898.67
Assurance-Vie Banque Nationale Compagnie d'Assurance-Vie	\$ 676.49	\$ 679.49
Pavonia Life Insurance Company of Michigan	\$ 3.78	\$ 3.78
Everest Insurance Company of Canada	\$ 669.12	\$ 669.12
RBC Life Insurance Company	\$ 1,661.71	\$ 1,661.71
Zenith Insurance Company	\$ 2,039.20	\$ 2,039.20

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Aviva General Insurance Company	\$ 5,282.60	\$ 5,282.60
Canassurance compagnie d'assurance	\$ 383.86	\$ 383.86
Temple Insurance Company	\$ 2,056.65	\$ 2,056.65
American Health and Life Insurance Company	\$ 105.50	\$ 105.50
Ivari	\$ 634.51	\$ 634.51
Trans Global Life Insurance Company	\$ 3.68	\$ 3.68
Trans Global Insurance Company	\$ 21.33	\$ 21.33
Foresters Life Insurance Company	\$ 477.44	\$ 477.44
Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie	\$ 4,945.80	\$ 4,945.80
Promutuel de L'Estuaire, Société d'ass. Générale	\$ 5,045.53	\$ 5,045.53
The Insurance Company of Prince Edward Island	\$ 4,301.08	\$ 4,301.08
Chubb Life Insurance Company of Canada	\$ 868.69	\$ 868.69
Medavie Inc.	\$ 12,851.85	\$ 12,851.85
Aspen Insurance UK Limited	\$ 125.74	\$ 125.74
National Liability & Fire Insurance Company	\$ 828.37	\$ 828.37
Pafoo Insurance Company	\$ 1,415.78	\$ 1,415.78
Industrial-Alliance Pacific General Insurance Corporation	\$ 4,220.49	\$ 4,220.49
Petline Insurance	\$ 241.23	\$ 241.23
L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance	\$ 101.41	\$ 101.41
Allianz Global Risks US Insurance Company	\$ 1,864.45	\$ 1,864.45
Omega General Insurance Company	\$ 664.96	\$ 664.96
FCT Insurance Company Ltd.	\$ 1,754.22	\$ 1,754.22
Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur	\$ 77.27	\$ 77.27
Canadian Farm Insurance Corp.	\$ 0.55	\$ 0.55
Jewelers Mutual Insurance Company	\$ 45.70	\$ 45.70
Assurant Life of Canada	\$ 19.51	\$ 26.17
L'Unique assurances générales inc.	\$ 0.28	\$ 0.28
Trisura Guarantee Insurance Company	\$ 1,922.33	\$ 1,922.33
Electric Insurance Company	\$ 6.09	\$ 6.09
Canada Guaranty Mortgage Insurance Company	\$ 2,987.77	\$ 2,987.77
Berkley Insurance Company	\$ 583.82	\$ 583.82
Fenchurch General Insurance Company	\$ 1.66	\$ 1.66
Associated Electric & Gas Insurance Services Limited	\$ 132.38	\$ 132.38
Triton Insurance Company	\$ 832.52	\$ 832.52
AXIS Reinsurance Company (Canadian Branch)	\$ 152.32	\$ 152.32
Healthcare Insurance Reciprocal of Canada	\$ 37.11	\$ 37.11
Allied World Specialty Insurance	\$ 1,377.84	\$ 1,377.84
La Survivance – Voyage, compagnie d'assurance	\$ 13.58	\$ 13.58
HDI Global Specialty SE	\$ 1,318.02	\$ 1,318.02
HDI Global SD Canada	\$ 631.45	\$ 631.45
Canadian Egg Industry Reciprocal Alliance (CEIRA)	\$ 50.68	\$ 50.68
Arch Insurance Canada Ltd	\$ 1,275.65	\$ 1,275.65
Millennium Insurance Corporation	\$ 691.00	\$ 691.00
Orion Travel Insurance Company	\$ 50.68	\$ 50.68
Starr Insurance and Reinsurance Limited	\$ 509.04	\$ 509.04
GMS Insurance Inc.	\$ 223.22	\$ 223.22
Certas Home and Auto Insurance Company	\$ 18,758.30	\$ 18,758.30

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Technology Insurance Company, Inc	\$ 1.38	\$ 1.38
XL Specialty Insurance	\$ 1,632.64	\$ 1,632.64
SCOR Insurance	\$ 561.11	\$ 561.11
Atradius Credito y Caucion, S.A. de Seguros y Reaseguros	\$ 3.05	\$ 3.05
Carleton-Fundy Mutual Insurance	\$ 1,855.59	\$ 1,855.59
La Capitale Civil Service Insurers Inc	\$ 195.37	\$ 195.37